**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**

**ADMINISTRATION GENERALE DE L’ENSEIGNEMENT**

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

## DOSSIER PEDAGOGIQUE

## UNITE D'ENSEIGNEMENT

## BACHELIER ASSISTANT SOCIAL :

## ECONOMIE APPLIQUEE

**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT**

**Domaine : Sciences Politiques et sociales**

|  |
| --- |
| **CODE : 99 20 06U35 D1** |
| **CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 902** |
| **DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX** |

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 10 octobre 2016,**

**sur avis conforme sur avis conforme du Conseil général**

|  |
| --- |
| **BACHELIER ASSISTANT SOCIAL : ECONOMIE APPLIQUEE****enseignement superieur** **de type court** |

1. **FINALITES DE L’UNITE DE FORMATION**
	1. **Finalités générales**

Conformément à l’article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

* concourir à l’épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
* répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l’enseignement et d’une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

**1.2. Finalités particulières**

L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

* de s'approprier des connaissances générales dans le domaine de l’économie et plus particulièrement dans celui de l’économie sociale ;
* de développer son sens critique vis-à-vis du fonctionnement de l'économie ;
* de s'initier à l'application de ces connaissances dans le champ professionnel de l'assistant social.
1. **CAPACITES PREALABLES REQUISES**
	1. **Capacités**
* résumer les idées essentielles d’un texte d’intérêt général et les critiquer ;
* produire un message structuré qui exprime un avis, une prise de position devant un fait, un événement, … (des documents d’information pouvant être mis à disposition).

**2.2. Titre pouvant en tenir lieu**

Certificat d'enseignement secondaire supérieur - C.E.S.S.

1. **ACQUIS D'APPRENTISSAGE**

**Pour atteindre le seuil de réussite**, l’étudiant sera capable,

*à partir de documents se rapportant à l’économie appliquée et s’inscrivant dans le champ d’action de l’assistant social,*

*en respectant les usages de la langue française et du vocabulaire professionnel,*

* d’identifier et d’expliquer les mécanismes économiques en présence ;
* de préciser les implications dans le domaine social et sur le travail de l’assistant social ;
* d’interpréter succinctement les éléments d’un bilan, comptes de résultats ou budget.

**Pour la détermination du degré de maîtrise,** il sera tenu compte des critères suivants :

* le niveau de précision des concepts mobilisés,
* le degré d'exhaustivité des éléments relevés,
* la qualité de l’argumentation.
1. **PROGRAMME**

L'étudiant sera capable :

*en vue de développer ses connaissances générales en économie appliquée et les modalités de mise en pratique dans la sphère professionnelle, en disposant de la documentation ad hoc,*

**Economie politique et sociale**

* de connaître les notions clés spécifiques aux sciences économiques et les utiliser dans un contexte approprié ;
* d’identifier les acteurs de la scène économique et comprendre les relations qui existent entre eux ;
* d’identifier les grands agrégats économiques, le revenu, l'investissement, la consommation, le taux de chômage, l'inflation, … et leur principaux déterminants ;
* d’analyser de manière critique les grands systèmes économiques et les logiques en présence notamment :
* les acteurs de la scène économique,
* les flux et circuits économiques actuels des biens et services,
* la valorisation des échanges de biens et services,
* les politiques économiques et sociales, les institutions, les ressources et les modalités d'intervention des pouvoirs locaux, régionaux, nationaux et internationaux ;
* d’expliciter le concept d’économie sociale et de le distinguer des notions proches (non profit, non marchand …) ;
* de distinguer les organisations (sociétés, associations, fondation, mutualité, …) sur base de différents critères (finalité sociale, démocratie économique, distribution du profit …) ;
* de relever les implications de la dimension économique dans la compréhension des faits sociaux ;
* d’analyser différentes politiques publiques sociales sous l’angle économique (insertion, services sociaux, coopération au développement …) ;

**Actualité économique : séminaire**

* d’appréhender des faits issus de l’actualité économique ;
* d’analyser l’impact de l’actualité économique dans différents champs de l'action sociale ;

**Eléments de comptabilité et de budget**

*sur base de documents issus d’organisations du secteur non-marchand et dans le respect des limites du champ d’action de l’assistant social,*

1. de s’approprier et utiliser la terminologie comptable de base (actif, passif, charges, produits, masses bilantaires …);
2. de dégager les principaux éléments significatifs d’un bilan et d’un compte de résultats ;
3. d’identifier et d’évaluer les éléments d’un budget d’activité à partir des informations mises à disposition.
4. **CHARGE(S) DE COURS**

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L’expert devra justifier de compétences particulières issues d’une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

1. **CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Aucune recommandation particulière.

1. **HORAIRE MINIMUM DE L’UNITE D'ENSEIGNEMENT**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **3.1. Dénomination des cours** | **Classement des cours** | Code U | **Nombre de périodes** |
| Economie politique et sociale | CT | B | 36 |
| Actualité économique : séminaire  | CT | F | 12 |
| Eléments de comptabilité et de budget | CT | B | 16 |
| **3.2. Part d’autonomie** |  | P | 16 |
| **Total des périodes** |  |  | **80** |